

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du vendredi 3 mars 2023

Présents : Stéphane Benard, Élisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Mhairi Forbes, Isabelle Ksyk, Philippe Kskyk, Martine Lhermitte, Jérôme Pétin, Mireille Robin

Excusée : Éliane Brun

Assiste à la réunion : Amélie Lebel

1) Élection du Bureau

A l'unanimité, le bureau est composé comme suit :

Président : Jérôme Petin,
Secrétaire : Agnès Dutrévis,
Trésorier : Philippe Ksyk.

Les membres du CA constatent un manque évident de bénévoles pour faire tourner l'association.

Lors de la prochaine assemblée générale, l'appel à candidature sera renouvelé en séance et l'élection du bureau se fera à la suite de cette assemblée générale.

Par ailleurs, Agnès fera un nouveau rappel aux adhérents au panier de légumes pour les distributions.

2) Calendrier 2023

- Vendredi 5 mai 2023 : Conseil d'Administration (préparation portes ouvertes),
- Vendredi 16 juin 2023 : Anniversaire de l'Amapp/Printemps Bio (portes ouvertes),
- Vendredi 7 juillet 2023 : Conseil d'Administration (préparation promenade)
- Dimanche 3 septembre 2023 : Promenade Vagabonde,
- Vendredi 10 novembre 2023 : Conseil d'Administration (préparation marché + fête),
- Fin novembre/début décembre 2023 : maché de Noël de Chéroy,
- Vendredi 15 décembre 2023 : Fête de fin d'année (portes ouvertes)
- Samedi 20 janvier 2024 : Assemblée Générale puis Conseil d'Administration

Le calendrier sera envoyé aux adhérents et aux producteurs par Agnès.

3) Point sur les adhésions et les finances

Philippe nous informe qu'à ce jour nous avons 37 adhérents. 3 n'ont pas encore réglé leur cotisation, les relances étant en cours.

Actuellement, il reste 12,00 € sur le compte de La Poste en vue de clôturer le compte par le Crédit Mutuel.

4) Distribution des prospectus

Cette action est centralisée par Jérôme :

- magasins de Chéroy : affichettes à apposer en boutique, prospectus à déposer sur les comptoirs (semaine du 6 au 12 mars 2023 par Jérôme) ;
- sur 2 journées conviviales les 16 et 22 avril à St Valérien et Dollot (selon météo, avec pique-nique -mél aux adhérents par Jérôme) ;
- autres villages à prospector : Jouy, La Béliole, Montacher, Blennes, Villebéon.

A ce sujet, il est suggéré de remettre un livret d'accueil aux nouveaux adhérents rappelant les principes d'une Amapp, les modalités de souscription aux contrats proposés, les commandes ponctuelles... Isabelle et Agnès se proposent d'élaborer un premier jet de document, chaque tuteur étant ensuite invité à compléter la partie le concernant.

5) Boîte de messagerie de l'Amapp - Conservation des documents

Agnès informe les membres que certains messages disparaissant, désormais les boîtes de réception et d'envoi seront vidées et les messages transférés dans les répertoires concernés, chaque tuteur/tutrice devant trier ses messages.

Par ailleurs, elle signale que nous sommes tenus de conserver les documents selon des durées définies. Agnès se renseignera sur les délais de conservation.

A ce sujet, il est souligné que le contrat solidaire doit être clairement établi, d'une part vis-à-vis d'Eric, mais également pour notre comptabilité.

Le Président régularisera la souscription du contrat, au nom de l'Amapp, pour ce semestre et se chargera de le faire pour les suivants.

6) Questions diverses

Miel :

Sur sa question, il sera répondu à Julien Tassignon que les ventes se feront sur commande car l'Amapp n'a pas le droit de faire de la vente en direct.
Philippe le contactera pour obtenir son catalogue et la date de sa prochaine venue.

Fromage de chèvre :

En vue de changer de producteur, il est proposé de contacter Damien Debeauvais à Villebougis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La Secrétaire,

Le Président,